

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 32 (1960)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation

31

Assemblée générale ordinaire

Dimanche 29 mai 1960, à Berne
L'assemblée aura lieu au Casino de Berne,
dimanche matin, à 8 h. 15.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 1959 ;
2. Rapport sur l'exercice 1959 ;
3. Comptes de l'exercice 1959 ;
4. Rapport des vérificateurs des comptes ;
5. Election du président et des membres du comité ;
6. Divers et propositions individuelles.

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1959

Généralités

En 1957 et 1958, par suite de la hausse du taux de l'intérêt hypothécaire, il y eut un certain ralentissement dans la construction de logements à loyers modérés. Cette diminution d'activité, mentionnée dans notre dernier rapport annuel, eut pour conséquences qu'en 1958 notre coopérative ne reçut que 6 demandes de cautionnement, dont 3 furent définitivement accordées. A partir de l'automne 1958, une nette amélioration se réalisa dans le marché des capitaux, il en résulta une recrudescence des demandes de cautionnement. Pendant l'exercice 1959, nous avons reçu 18 demandes de cautionnement de la part de coopératives de construction et d'habitation. Cette reprise d'activité a permis à notre institution, basée sur le principe de la solidarité, de contribuer quelque peu à l'amélioration du marché du logement dans notre pays.

Effectif des membres au 31 décembre 1959

	Nombre de membres	Parts sociales souscrites Fr.	Engage- ments de garantie souscrits Fr.
a) Coopératives de construction et d'ha- bitation	167	359 200.—	8 500.—
b) Corporations de droit public et privé . . .	14	240 500.—	100 000.—
c) Membres individuels	8	1 500.—	—.
	<u>189</u>	<u>601 200.—</u>	<u>108 500.—</u>

Notre capital en parts sociales et engagements de garantie s'élève ainsi à 709 700 fr. Sur le montant des parts sociales souscrites de 601 200 fr., il y avait au 31 décembre 1959 575 100 fr. de versés. En 1959, nous avons enregistré 7 demandes d'admission, soit 6 de coopératives de construction et d'habitation et 1 membre individuel. Durant cette même année 1 membre individuel est décédé.

Organes de la coopérative

a) Comité.

Le comité élu pour la période administrative de quatre ans 1956-1959 est constitué comme suit : président : Fritz Nussbaumer, Riehen (Bâle) ; vice-présidents : Robert Gerber, professeur, Neuchâtel ; Dr Rud. Schaller, Zurich ; secrétaire : Emile Matter, directeur, Riehen ; caissier : Hans Bänninger, Winterthour ; procès-verbaux : Dr H.-V. Berg, Wabern (Berne) ; assesseurs : Heinrich Gerteis, Winterthour ; Jakob Peter, Zurich ; Hugo Zollinger, Saint-Gall.

b) Commission d'examens.

Les membres suivants ont pour tâche d'examiner les demandes de cautionnement : Fritz Nussbaumer, Hans Bänninger, Heinrich Gerteis.

c) Office de contrôle.

Les vérificateurs des comptes sont : Alfred Weibel, Lucerne ; Félix Zimmermann, Olten ; Marius Weiss, Lausanne. Suppléants : Ernst Homberger, Zurich ; Hans Knutti, Bâle.

Cautionnements

Depuis sa fondation, notre coopérative a accordé les cautionnements suivants :

En 1957 : 10 cautionnements pour	un montant total de Fr.	720 400.—
1958 : 3 cautionnements pour	un montant total de »	464 000.—
1959 : 16 cautionnements pour	un montant total de »	2 419 000.—
<u>29</u> cautionnements pour	un montant total de Fr.	<u>3 603 400.—</u>

A fin 1959, les versements effectués s'élevaient à 1 615 000 fr. et les remboursements se montaient à 91 450 fr.

Statistique des cautionnements de l'exercice 1959

Demandes de cautionne- ments reçues	18 pour	Fr. 3 019 000.—
Demande en suspens de l'exercice 1958	<u>1</u> »	<u>259 000.—</u>
	Total <u>19</u> pour	<u>Fr. 3 278 000.—</u>

Cautionnements accordés et effectués	6 pour	Fr. 597 000.—
Cautionnements accordés mais pas encore effectués	10 »	1 822 000.—
Cautionnement refusé . . .	1 »	300 000.—
Cautionnement en sus- pens au 31 décembre 1959	1 »	300 000.—
Demande de cautionne- ment retirée	<u>1</u> »	<u>259 000.—</u>
	Total <u>19</u> pour	<u>Fr. 3 278 000.—</u>

Etat des cautionnements effectués

Au 31 décembre 1958 . . .	9 pour	Fr. 694 150.—
+ exercice 1959	9 »	880 000.—
	<u>18 pour</u>	<u>Fr. 1 574 150.—</u>
— remboursements en 1959		<u>» 50 600.—</u>

Etat des cautionnements effectués au 31 décembre 1959 18 pour Fr. 1 523 550.—

Etat des cautionnements pas encore effectués . . 11 » 1 988 400.—

Les 29 coopératives d'habitation et de construction qui bénéficièrent de nos cautionnements construisirent 86 immeubles (dont 18 maisons familiales). Ces immeubles ont au total 611 appartements, quelques chambres indépendantes et quelques magasins. Ils sont répartis dans les cantons de Bâle, Berne, Glaris, Grisons, Neuchâtel, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie et Zurich.

Les prêts hypothécaires cautionnés par notre coopérative au 31 décembre 1959 furent accordés par les banques et institutions suivantes :

	Nombre de prêts	Montant au 31.12.1959
Banque Centrale Coopérative, Bâle	1	Fr. 29 000.—
Banque Centrale Coopérative, Zurich	2 »	261 000.—
Banque Cantonale Thurgovienne, Arbon	2 »	83 900.—
Caisse de retraite des Chemins de fer rhétiques, Coire	1 »	39 400.—
Banque Cantonale, Saint-Gall	1 »	78 000.—
Banque Hypothécaire Suisse, Soleure	1 »	197 250.—
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	1 »	130 000.—
Banque Cantonale Glaronnaise, Glaris	1 »	60 000.—
Banque Cantonale Zurichoise, Zurich	8 »	645 000.—
	<u>18</u>	<u>Fr. 1 523 550.—</u>

Une demande de cautionnement de 259 000 fr. reçue en 1958 fut retirée par la coopérative intéressée à la suite de démarches de notre comité, auprès de l'autorité cantonale qui elle-même contribua au financement de l'immeuble, de sorte que notre cautionnement ne fut plus nécessaire.

Résultats financiers

Les comptes de notre coopérative pour l'exercice 1959 accusent un excédent de recettes de 23 788 fr. 63. Le comité proposera à l'assemblée générale de verser 12 248 fr. à la réserve-ducroire non imposable et d'utiliser 11 526 fr. 90 pour servir un intérêt de 2 % aux parts sociales. Le solde de 13 fr. 73 étant reporté à pertes et profits compte nouveau.

Bilan au 31 décembre 1959

(Avant la répartition du bénéfice)

	Actif Fr.	Passif Fr.
Avoirs en banques	2 001.—	
Papiers-valeurs (titres)	640 000.—	
Impôt anticipé	2.78	
Actifs transitoires	4 646.85	
Banques (engagements)		19 941.—
Capital en parts sociales		575 100.—
Réserve-ducroire		22 871.—
Passifs transitoires		4 950.—
Bénéfice de l'exercice		23 788.63
	<u>646 650.63</u>	<u>646 650.63</u>

Pertes et profits de l'exercice 1959

	Charges Fr.	Produits Fr.
Indemnités et séances du comité	2 305.15	
Impôts et contributions	3 100.—	
Frais généraux	566.47	
Report de l'exercice précédent		1 157.10
Intérêts actifs		22 775.90
Primes de cautionnement		5 347.25
Finances d'entrée		120.—
Finances d'inscription et d'examen		360.—
Bénéfice de l'exercice pour balance	23 788.63	
	<u>29 760.25</u>	<u>29 760.25</u>

Etat des cautionnements au 31 décembre 1959 Fr. 1 523 550.—

Cautionnements accordés, mais non effectués au 31 décembre 1959 » 1 988 400.—

Total Fr. 3 511 950.—

Propositions du comité pour la répartition du bénéfice :

A la réserve-ducroire	Fr. 12 248.—
2 % intérêt aux parts sociales	» 11 526.90
Report à compte nouveau	» 13.73
	<u>Fr. 23 788.63</u>